

Gazette Du Palais

La Loi

Le Quotidien Juridique

Les Affiches Versaillaises

Odal Oplec

Petites affiches

Justificatif de parution

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 04/08/2022 Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624628

N° d'annonce : 624628

INOVSHOP GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 156.570 €

Siège social: 26-28, rue de Chambéry 75015 PARIS

478 425 176 R.C.S. Paris

Avis de fusion

Aux termes de décisions unanimes en date du 3 août 2022, la Collectivité des associés de la Société INOVSHOP GROUP a approuvé la fusion-absorption de la Société **PROMOCOME-PLV, GROUPE PROMOCOME INTERNATIONAL**, Société par Actions Simplifiée au capital de 152.000 euros, dont le siège social est au 26/28, rue de Chambéry – 75015 – PARIS, identifiée sous le numéro SIREN 332 867 399 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, les apports effectués par cette dernière et leur évaluation.

Sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021, la Société PROMOCOME-PLV a fait apport à la Société INOVSHOP GROUP de la totalité de son actif, soit 4.624.754 euros, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif, soit 2.846.375 euros, soit un actif net apporté de 1.778.379 euros.

Pour rémunérer les apports effectués, la Société INOVSHOP GROUP a augmenté son capital social de 5.695 euros, pour le porter à 162.265 euros, par l'émission de 67 actions nouvelles de 85 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de la Société PROMOCOME-PLV à raison de 1 action de la Société INOVSHOP GROUP pour 83 actions de la Société PROMOCOME-PLV.

La prime de fusion s'élève à 1.772.684 euros.

L'opération de fusion est devenue définitive à la date du 3 août 2022, les opérations actives et passives étant prises en charge à compter rétroactivement du 1er janvier 2022, ainsi qu'il résulte du procès-verbal des Décisions Unanimes des associés de la Société INOVSHOP GROUP en date du 3 août 2022 et du procès-verbal des Décisions Unanimes des associés de la Société PROMOCOME-PLV en date du même jour, aux termes desquels la fusion a été approuvée.

En conséquence de l'augmentation de capital constatée, les articles 6 et 7 des statuts ont ét modifiés, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :



Gazette Du Palais La Loi Le Quotidien Juridique

Les Affiches Versaillaises

Oplec
Petites affiches

Odal

Justificatif de parution

Ancienne mention:

Capital social: 156.570 euros

Nouvelle mention:

Capital social: 162.265 euros

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aellxxqwJ

https://digitalisation.actulegales.fr/#aellxxqwJ



